Impact et performance extra-financière

Et si la COP 26 instaurait un nouveau climat?

Conférence KPMG du 30 septembre 2021

A la veille de la COP 26, KPMG mobilise entreprises, investisseurs, et pouvoirs publics pour débattre des enjeux associés au changement climatique, à ses impacts et à la mesure de la performance extra-financière.

En effet, les risques liés à l'environnement et au climat ressortent parmi les cinq premiers sujets de préoccupation des dirigeants au niveau mondial et il est fort probable que ceux-ci arriveront en tête dans les années à venir. La crise de la Covid-19 a aussi très certainement renforcé ces préoccupations de telle sorte qu'aujourd'hui :

- plus de la moitié des dirigeants mondiaux constatent que les investisseurs, les régulateurs et les clients exigent une transparence accrue sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG);
- 81 % des dirigeants français (vs. 77 % à l'international) estiment que des mesures gouvernementales sont nécessaires pour accélérer l'investissement des entreprises pour atteindre leurs objectifs de neutralité carbone;
- 3. Plus de 7 dirigeants sur 10 (en France et dans le monde) pensent que la COP 26 sera un moment charnière pour donner un caractère d'urgence à l'agenda du changement climatique.

Toutes les parties prenantes ont pris conscience que l'intégration des enjeux ESG au sein des organisations était devenue incontournable, voire même vitale pour assurer la durabilité de nos économies. Dès lors, la phase de sensibilisation à ces risques étant derrière nous, les débats se tournent aujourd'hui vers la mise en œuvre des plans d'actions et de leurs conséquences pratiques.

Ainsi, nos invités, qui sont aussi des experts, sont revenus sur les tendances et les évolutions

réglementaires et normatives en matière de communication ESG, en insistant sur le fait que les trois étaient liés : environnement, social et gouvernance, ce que le projet de directive CSRD va prendre en compte sous le terme qui se veut générique de « durabilité ». Ils ont également apporté leur éclairage sur l'impact de ces enjeux dans l'exercice de leur métier, que ce soit en tant que préparateur de ces informations, analystes, investisseurs ou encore législateur.

Voici en synthèse, les principaux enseignements extraits des débats :

· La France est moteur dans la révision de la directive NFR (« Non Financial Reporting »), nouvellement dénommée CSR (« Corporate sustainable Reporting » ou « CSRD »). Cette nouvelle directive, qui devrait être adoptée par la Commission européenne en 2022 et entrer en vigueur pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2023, va instaurer de nouvelles exigences de reporting des indicateurs extra-financiers et créer de nouvelles obligations quant à la prise en compte des enjeux ESG dans la gouvernance des entreprises⁽¹⁾. Elle s'appuie fortement sur les travaux menés par l'EFRAG sous l'égide de Philippe de Cambourg. L'enjeu est d'instaurer un référentiel commun au niveau européen et ainsi permettre la comparabilité des informations publiées, d'imposer une vérification externe des informations communiquées et d'étendre l'ensemble à un plus grand nombre d'entreprises.

Le concept de « durabilité » du projet de directive intègrera donc toutes les dimensions de l'ESG. Et, si la plupart des entreprises se sont engagées dans les questions environnementales, la nouvelle étape concerne les engagements sociaux ; au moins deux participants ont estimé qu'ils s'imposaient aujourd'hui à l'agenda des entreprises et qu'un besoin très net de « stabilisation sociale » était à l'ordre du jour à la suite des bouleversements induits par la pandémie de la Covid-19.

⁽¹⁾ Par rapport aux dispositions existantes, les entreprises seraient tenues de fournir des informations sur leur stratégie, leurs cibles, le rôle du conseil d'administration et de la direction, les principaux impacts négatifs liés à l'entreprise et à sa chaîne de valeur, les éléments intangibles, et la façon dont elles ont identifié l'information qu'elles rapportent (cf publication KPMG- mai 2021 : Projet de nouvelle directive sur l'information extra-financière : https://home.kpmg/fr/fr/home/insights/2016/07/audit-committee-institute--guides.html).





Impact et performance extra-financière - Et si la COP 26 instaurait un nouveau climat ? Conférence KPMG du 30 septembre 2021



Nos intervenants & experts qui nous ont fait l'honneur de leur présence, par ordre alphabétique :

- Piermario BARZAGHI
 Associé KPMG, Membre de la Task Force de l'EFRAG
- Pierre-Emmanuel BELUCHE
 Chef du Bureau de la finance durable, du droit
 des sociétés, de la comptabilité et de la
 gouvernance des entreprises, DG Trésor
- Eliza MAHDAVY

 Head of ESG Performance, EDF
- Olivier MILLET

 Membre du Directoire, EURAZEO
- Marie-Pierre PEILLON

 Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG

 de Groupama Asset Management et Membre de
 la Task Force de l'EFRAG
- Philippe PEUCH-LESTRADE Strategic Senior Advisor, IIRC

Retrouvez le replay :

https://home.kpmg/fr/fr/home/events/2021/09/impact-et-performance-extra-financiere.html

Et une sélection des meilleurs moments dans l'application de Radio KPMG

(disponible à partir du 14 octobre) : https://home.kpmg/fr/fr/home/insights/2019/0
6/lancement-application-radio-kpmg.html

- La convergence de l'information financière et extra-financière est également l'un des objectifs poursuivis par la Commission. Le nouveau référentiel de reporting s'appuiera notamment dans cette perspective sur la taxonomie européenne⁽²⁾ pour les questions environnementales (E), en attendant que celle-ci s'élargisse au S et au G de l'ESG.
- Le périmètre des entreprises soumises au nouveau reporting européen devrait aussi augmenter substantiellement puisque près de 49 000 sociétés seraient concernées à terme au lieu de 11 000 actuellement.
 - L'incidence de l'activité des entreprises sur l'environnement est une préoccupation aujourd'hui largement partagée par le plus grand nombre. La pression des parties prenantes est très forte (salariés, consommateurs, investisseurs, clients) de sorte que l'abaissement des seuils d'application dans le projet de directive CSRD est plutôt bien accueilli, non seulement pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique mais aussi pour ne pas risquer de mettre en difficulté une entreprise en raison du comportement de ses relations d'affaires (fournisseurs, sous-traitants, etc.).
- Au-delà des indicateurs, l'enjeu pour les entreprises est de pouvoir apprécier la performance de manière globale, c'est-à-dire d'un point de vue financier mais également en intégrant la dimension extra-financière. Cette vision holistique de la performance doit permettre de mesurer la valeur créée pour les parties prenantes, ainsi que l'empreinte de l'entreprise sur son écosystème.
 - L'information communiquée par les entreprises se devra ainsi d'être complète et intégrée. Et il sera important de donner du sens aux indicateurs, ce qui impliquera davantage de connectivité entre le financier et l'extra-financier.
- Les parties prenantes devront s'adapter à ces nouvelles modalités de communication et au nouveau référentiel. Pour cela, les entreprises sont invitées à fournir une lecture intelligible des indicateurs impliquant de balancer de manière appropriée la présentation des données quantitatives et leur analyse qualitative.
 - La définition de la matérialité et du périmètre de reporting devra également être claire, et la qualité et le contrôle de l'information assurés. Le respect des engagements sociaux et environnementaux doit pouvoir, en effet, être mesuré et contrôlé pour éviter le « greenwashing » et s'assurer que ces engagements ne restent pas des pétitions de principe.



⁽¹⁾ Règlement UE 2020/852 applicable à compter du 1er janvier 2022.

Impact et performance extra-financière - Et si la COP 26 instaurait un nouveau climat ? Conférence KPMG du 30 septembre 2021

 Si la qualité, comparabilité et vérifiabilité de l'information sont des éléments essentiels de la relation de confiance qui doit être instaurée avec les parties prenantes, la question de la durabilité nécessite aussi de leur faire comprendre comment l'entreprise a pris en compte l'ensemble des facteurs ESG dans la stratégie, le modèle d'affaires, et la mesure de la performance.

Il faut donc que les dirigeants s'approprient au plus haut niveau les préoccupations sociales et environnementales de l'entreprise (ESG) et ne se contentent pas de produire des chiffres et des reportings ; ils doivent être capables de présenter leurs engagements et réalisations par un « narratif » personnel.

L'introduction d'une raison d'être et le partage avec les parties prenantes des modalités de sa mise en œuvre apparaissent ainsi comme un gage de confiance, surtout si celle-ci est intégrée aux statuts de l'entreprise. A ce titre, les entreprises publiques sont très avancées sur l'introduction d'une raison d'être (plus de 50 %), pour seulement 20 % des entreprises privées et il s'agit surtout des PME.

- Une montée des compétences au sein des organisations apparait également nécessaire car la CSRD va bouleverser la gouvernance des entreprises. En effet, les objectifs sociaux et environnementaux doivent trouver leur traduction dans l'organisation et le fonctionnement de la gouvernance, qui doit prendre en charge tous ces aspects au plus haut niveau (CA).
- Les moyens mis en œuvre à cet égard vont être un critère très important pour les investisseurs. Cela permettra, entre autres, d'asseoir la crédibilité de la vision globale, dite « holistique », de l'entreprise et la mesure de sa performance
- Dans la mise en œuvre pratique des indicateurs de performance, les intervenants ont soulevé les enjeux associés à la refonte des systèmes d'information pour permettre la convergence de l'information financière et extra-financière. Des investissements substantiels seront très probablement nécessaires dans ce domaine. La digitalisation des données est aussi un facteur important pour faciliter l'analyse des indicateurs par les analystes et investisseurs et se conformer aux obligations de reporting électronique.
- Le rapport de durabilité, qui sera instauré par la future directive, sera intégré au rapport de gestion, ce qui devrait favoriser la connectivité de l'information.
 S'agissant de la vérification faite par les commissaires aux comptes, il y aura des enjeux sur le niveau

- d'assurance donné à l'information extra-financière. Aujourd'hui, en France, l'Organisme Tiers Indépendant (OTI) émet un rapport exprimant une assurance « modérée ». L'Espagne et l'Italie ont également fait ce choix. Les autres pays européens devront suivre avec la nouvelle directive. La Commission se réserve aussi la possibilité d'accroître à terme ses exigences pour imposer un niveau d'assurance « raisonnable ». Cela fait naître des enjeux de norme applicable et de supervision de l'audit.
- Le caractère universel du nouveau référentiel sera enfin essentiel pour que celui-ci puisse être appliqué partout dans le monde, en particulier par les firmes multinationales. A ce titre, la France a poussé et pousse à l'adoption du projet de directive CSRD pour que les mêmes contraintes s'imposent au moins dans toute l'Europe et pas seulement en France. Mais, il faudra également se préoccuper des autres grands pays car les entreprises françaises internationalisées y sont confrontées.

A l'international, les discussions sont ainsi portées au niveau du G7, G20, et FSB et les autres grands pays suivent l'impulsion donnée par l'UE. De son côté, la Chine a déjà mis en place sa propre taxonomie. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni s'inscrivent également dans cette dynamique. Le grand défi concerne les pays émergents. Il faudra donc s'assurer que les standards soient partagés par tous

Retrouvez sur les ondes de Radio KPMG le dossier de juillet des Matinales :

Reporting extra-financier: les lignes sont en train de bouger! Avec Anne Garans, associée responsable du Département développement durable de KPMG France & Fanny Houlliot, associée KPMG au sein de ce département

https://home.kpmg/fr/fr/home/campaigns/2019/11/radio-kpmg/lesmatinales.html





